INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

Installations photovoltaïques de plus de 100 kWc : gestion des appels d'offres CRE

Objectif :

Comprendre les mécanismes de soutien des installations de plus de 100 kWc par appel d'offres de la CRE (appel d'offres bâtiments, ombrières et autoconsommation)

Produire les informations et documents nécessaires au montage d'un dossier de candidature

Calculer le complément de rémunération et les gains économiques dont pourrait bénéficier une installation photovoltaïque

Préparer les informations et documents nécessaires à l'établissement des attestations nécessaires pour conclure un contrat de complément de rémunération

Comprendre les obligations de solarisation sur les bâtiments et parkings

Savoir conseiller ses clients et en sélectionnant le mécanisme de soutien adapté à l'installation photovoltaïque

Ce module complémentaire ne permet pas de prétendre directement à une qualification « Solaire Photovoltaïque » SPV1 ou SPV2 auprès de QUALIFELEC.

Public concerné : Chargés d'études, chargés d'affaires

Prérequis : Connaissances en électricité niveau BTS
Avoir suivi le module PV 101 ou équivalent

Durée : 1 jour (7 heures)

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et d'études de cas / mise en pratique.

20% du temps est consacré à des applications pratiques / Etudes de cas.

Evaluation des acquis : Evaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session
Note minimum de 70% pour une attestation de réussite favorable

Outils pédagogiques : Salle de cours, vidéoprojecteur, écran, vidéos

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : **Documents, vêtements et EPI nécessaires** **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation et attestation de résultats

Lieu : CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63)
Ou tout autre lieu sur demande

QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

SPV1
SPV2

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 - Montage d'un dossier d'appel d'offre CRE

- Présentation du cahier des charges de l'appel Présentation des cahiers des charges des appels d'offres bâtiment et autoconsommation de la CRE
- Compréhension du mécanisme du complément de rémunération
- Bilan des périodes précédentes et enseignements
- Compréhension des points clés du cahier des charges : obligation de qualification professionnelle des installateurs, évaluation carbone simplifiée, schéma de comptage etc.
- Savoir conseiller ses clients et en sélectionnant le mécanisme de soutien adapté à l'installation photovoltaïque

Applications pratiques : calcul du complément de rémunération et des gains économiques attendus

2 - Dossier de candidature et désignation des lauréats

- Analyse des pièces du dossier de candidature
- Désignation des lauréats et obligations associées
- Modifications possibles suite à la désignation des lauréats
- Attestations de conformité à produire en phase de réception de l'installation photovoltaïque

3 - Obligations de solarisation

- Obligations de solarisation sur les toitures de bâtiments neufs et existants
- Obligations de solarisation sur les parkings neufs et existants
- Exceptions, dérogations et sanctions

4 - Évaluation théorique

- QCM
- Synthèse de stage et bilan

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Cahier des charges des appels d'offre autoconsommation et bâtiment

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Règle
- Calculatrice
- Ordinateur ou tablette

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France